

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE  
SICAD**

**GUIDE DU CITOYEN**

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

Référence: Arrêté du Ministre .....en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date du .....  
Jort n°(.....du.....)

**Organisme :** Office National de l'Artisanat

**Domaine de la prestation :** promotion des investissements.

**Objet de la prestation :** Délivrance d'attestation d'obtention de privilège fiscal à l'importation ou lors d'un achat local de matières premières.

**Conditions d'obtention**

Le bénéficiaire doit être soit :

- artisan
- entreprise artisanale
- établissement de formation
- commerçant
- industriel

**Pièces à fournir**

- Demande écrite au nom du directeur général de l'Office National de l'Artisanat
- Facture pro format signée par le fournisseur désignant la nature et les quantités de la matière première à acheter
- Demande de privilège fiscal retirée des chambres de commerce et remplie par le transitaire
- Copie de la carte professionnelle (artisan)
- Copie du récépissé d'Immatriculation (entreprise artisanale)
- engagement de cession de la matière première uniquement aux artisans

Étapes	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none"> <li>- dépôt du dossier</li> <li>- Préparation de l'attestation</li> <li>- Délivrance de l'attestation en cas d'accord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégation régionale de l' Office National de l' Artisanat</li> <li>- Direction des études et des investissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une semaine à partir de la date de dépôt du dossier au complet</li> </ul>

### **Lieu de dépôt du dossier**

l' Office National de l' Artisanat: Avenu de l'indépendance 2011 Den Den  
Délégation régionale de l' Office National de l' Artisanat concernée

### **Lieu d'obtention de la prestation**

l' Office National de l' Artisanat: Avenu de l'indépendance 2011 Den Den  
Délégation régionale de l' Office National de l' Artisanat concernée

### **Délai d'obtention de la prestation**

- Une semaine à partir de la date de dépôt du dossier au complet.

### **Références législatives et/ou réglementaires**

Décret N°96/1189 du 1/07/1996 fixant les listes de matières premières et articles destinés aux secteur de l'artisanat tel que modifié par le décret 98/1013 du 5 mai 1998.